



# LE MOT DU PRÉSIDENT

Lors de notre précédent bulletin d'information, je rappelais l'instauration d'une nouvelle loi : **la loi NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). L'investissement des élus et des responsables administratifs a permis, très rapidement, le classement de la commune de Champagny en zone de montagne, cette collectivité répondant à tous les critères de droit.

Les éléments en notre possession permettraient également le classement de la commune de Clairegoutte. Cependant, le ministre de l'agriculture doit valider ces demandes afin que nous puissions garder l'ensemble des communes de notre entité « Rahin et Chérimont ».

Je remercie mes collaborateurs qui m'ont épaulé pour travailler sur ce dossier complexe mais aussi notre député Jean-Michel VUILLAUMÉ qui reste l'interlocuteur privilégié auprès du ministre, les sénateurs de la Haute-Saône et le Président du Conseil Départemental.

Les **syndicats du gymnase**, de la **base de plein air des Ballastières**, et les **médiathèques** de Champagny, Frahier-et-Chatebier, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines, et Ronchamp, réunies en réseau, sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 gérées par la Communauté de Communes.

Ces prises de compétences permettent de soulager financièrement les communes : les charges de personnel et de gestion sont supportées par la communauté.

Ces transferts importants et obligatoires favoriseront les dotations intercommunales allouées par l'État.

Demain les nouvelles règles territoriales imposeront aux collectivités dont la population est inférieure à 1000 habitants de fusionner avec d'autres pour créer des communes nouvelles.

Les débats sont bien loin d'être clos !

Bonne lecture.

René GROSJEAN  
Président de la Communauté de Communes  
Rahin et Chérimont



Signature de la convention TEPCV, mercredi 9 septembre 2015, à l'Élysée

# ÉCONOMIE

La CCRC est aujourd'hui renforcée dans sa compétence «Économie/Tourisme» par la loi NOTRe.



En effet, les communautés de communes sont devenues le **guichet unique en matière de création ou de reprise d'entreprise**.

Il s'agit d'aiguiller au mieux les futurs entrepreneurs vers des interlocuteurs adaptés à leur nouvelle activité (chambre de commerce ou d'artisanat...). Il s'agit également de tisser des liens entre nos entreprises et notre territoire. Ainsi, toutes les 6 semaines environ, la commission chargée de l'économie visite des établissements, favorisant ainsi des échanges fructueux.

## Les entreprises visitées :

- Scierie Nolot et Néobois à Ronchamp,
- Agencement concept à Plancher-Bas,
- Honey Well à Plancher-Bas,
- Entreprise Cotta à Plancher-Bas,
- Gestamp à Champagny.

Dans le **domaine du tourisme** la visite du camping des Ballastières a eu lieu en décembre dernier, celle des nouvelles installations de La Planche des belles Filles aura lieu prochainement.

D'autres entreprises à vocation touristique feront également l'objet des attentions de la commission.

En parallèle de ces rencontres, une **OTACS (Opération Territoriale d'Amélioration du Commerce et des Services)** a été proposée aux services de l'État en vue d'un financement au titre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

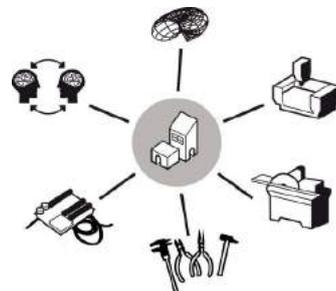
Cette opération a pour vocation de **répondre aux menaces pesant sur l'existence des entreprises** commerciales, artisanales et de services de proximité dans des zones rurales ou des zones urbaines fragilisées par l'évolution démographique ou par une situation économique particulièrement difficile.

Ce dossier, déposé par la Communauté de Communes en janvier dernier, ouvre des perspectives en termes de financement de la part d'autres partenaires en lien avec la compétence économie.

On y trouve également des actions de communication ou d'animation en direction des commerçants ou artisans.

Un **projet de Fab-Lab** y est, par ailleurs, présenté.

Un Fab-Lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un espace partagé où des machines-outils, des imprimantes ou scanners 3D sont mis à la disposition des professionnels (artisans, designers, artistes...) pour la conception et la réalisation de prototypes d'objets. Il trouvera parfaitement sa place dans les locaux de l'Écoparc de la filature à Ronchamp.



Avec cet **équipement high-tech**, le projet de réhabilitation, démarré il y a un an déjà, ajoute une corde à son arc. Outre les studios de répétition Gilles DIRAND inaugurés en octobre dernier, une galerie d'exposition, une halle publique, des cellules à vocation commerciale ou artisanale, il est envisagé d'y installer une cuisine centrale.

La **salle omnisports de 1700m<sup>2</sup>** commence à voir le jour. Elle sera homologuée pour des compétitions au niveau régional.

Tous ces projets et ces actions sont des éléments qui **contribuent au développement économique de notre territoire**. Celui-ci, fortement industrialisé au siècle dernier, a beaucoup souffert des crises successives. Notre mandat, aujourd'hui, consiste à valoriser nos atouts afin de faire vivre nos communes et de permettre à leurs habitants de s'y épanouir pleinement. Ces atouts sont nombreux : attractivité touristique (culture, patrimoine, sport, environnement...), mais aussi un savoir-faire et une conscience professionnelle appréciés et reconnus (dextérité, ponctualité, minutie...).



# TOURISME

## RENCONTRES LOCALES ET CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Cet évènement est une action du comité de soutien à la candidature de l'œuvre de Le Corbusier au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

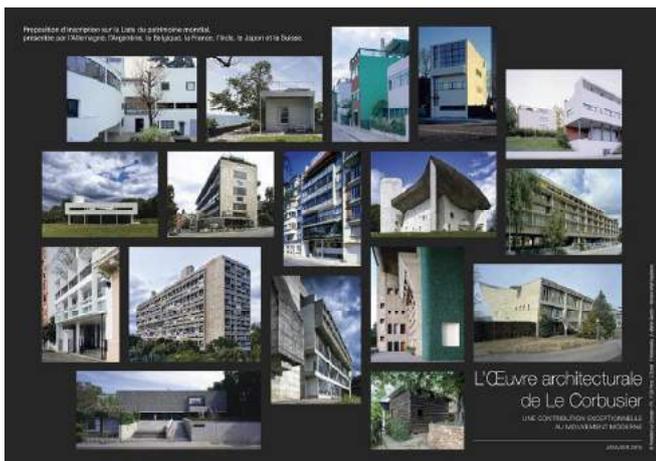


Autour de ce sujet, de nombreuses questions nous viennent à l'esprit. Le comité de soutien local a choisi d'y répondre par des interventions de fins connaisseurs de ce type de dossier.

Des spécialistes du Ministère de la Culture, du réseau Vauban, du bureau du patrimoine de la Chaux-de-Fonds, des responsables de DOCOMOMO\* International, de la Fondation Le Corbusier, de l'Association de l'œuvre de Notre-Dame du Haut, du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, tiendront un colloque les 13 et 14 avril prochains à Ronchamp. (\*groupe de travail pour la DOcumentation et la CONservation des bâtiments du MOUvement MOderne, basé à Lisbonne.)

Il s'agira de traiter du thème : « **La Valeur Universelle Exceptionnelle, une question essentielle et difficile** » sans laquelle aucune inscription sur la liste du Patrimoine Mondial n'est possible.

Ouvert au grand public comme aux avertis. Programme complet bientôt disponible sur [www.ccr70.fr](http://www.ccr70.fr).



## CONCOURS À DESTINATION DES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Le comité de soutien a l'ambition d'impliquer un large public dans le processus de candidature au Patrimoine Mondial. C'est pourquoi une autre action a été mise en place en parallèle du colloque et cette fois à l'intention des écoles du territoire de la CCRC : **un concours en arts visuels**.

Avec l'aide et le soutien de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Lure et une conseillère en arts visuels, le projet a été présenté aux écoles le vendredi 5 février 2016. Les enseignants et directeurs sont venus en nombre et nous les en remercions. Nous savons déjà que des classes de Plancher-Bas et de Ronchamp participeront à ce concours.

Ce projet de **découverte de la Chapelle** est destiné aux différents niveaux de scolaires, de la maternelle au CM2.

### Les objectifs :

- Sensibiliser les scolaires à l'art et à l'architecture,
- Favoriser leur ouverture d'esprit et leur curiosité,
- Leur faire connaître l'histoire de leur territoire, et mieux connaître les sites culturels,
- Leur exposer les enjeux de la candidature

Chaque classe inscrite bénéficiera d'une visite de la Chapelle. Suite à cela, les classes devront réaliser une **production en arts visuels** (dessin, photographie, vidéo, carnet de voyage, maquette,...) et la remettre avant le 13 mai 2016 à la CCRC. Un jury délibérera ensuite pour nommer la classe lauréate qui sera récompensée en juin par la visite d'un site déjà classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO : la Citadelle de Besançon.

Et pour ceux qui le souhaitent, vous aussi vous pouvez soutenir la candidature en **rejoignant le comité de soutien (plus de 640 signatures à ce jour)** ! Chaque soutien compte et montre que la population souhaite l'inscription des œuvres de l'architecte au Patrimoine Mondial !

Le formulaire est disponible en ligne : <http://goo.gl/4UZIYV>

Plus d'informations et liste des signataires sur le site de la CCRC : <http://bit.ly/1KupWP3>



# TOURISME

## 2015 : UN BON CRU POUR LE TOURISME

L'Office de Tourisme Rahin et Chérumont a accueilli **5489 visiteurs en 2015 soit 27,15% de plus qu'en 2014** ! La météo y est pour beaucoup mais aussi tous les événements organisés sur notre territoire, qui ne manquent pas d'attirer des touristes de tous horizons. C'est ainsi que l'Office a accueilli **plus de 40 nationalités différentes** en direct.



- Location d'une salle d'exposition attenante à l'office pour des expositions temporaires
- Documentation complète sur le territoire, les environs et les randonnées pédestres et cyclistes à votre disposition
- Conventionnement avec les associations du territoire : billetterie, élaboration de supports de communication, recensement sur les différents supports de communication.

Pour en savoir plus :



Office de Tourisme Rahin et Chérumont



[www.ot-ronchamp.fr](http://www.ot-ronchamp.fr)



03 84 63 50 82



[contact@ot-ronchamp.fr](mailto:contact@ot-ronchamp.fr)

L'Office de Tourisme vous accueille au **25 rue Le Corbusier à Ronchamp** :

- D'octobre à avril, il est ouvert le lundi de 13h30 à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- De mai à septembre, il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le samedi matin de 9h à 13h et quelques dimanches durant la haute saison.

**Vous trouverez plusieurs services sur place :**



- Billetterie SNCF : vente de billets TER du réseau Grand Est
- Vente de cartes de pêche pour les AAPPMA de Ronchamp-Champagney, Plancher-Bas et Plancher-les-Mines

- Boutique : cartes postales, recueils de photographies, livres historiques sur le territoire...

### Bientôt en boutique :

Un livre joliment illustré pour apprendre (et comprendre) le franc-comtois : «Moi j' parle le comtois ! ... pas toi?»



Si vous êtes responsables d'associations, n'hésitez pas à transmettre le programme de vos activités à l'Office de Tourisme qui en fera la promotion. Il peut également vous aider dans l'élaboration de votre communication autour d'un événement, selon conditions.

### Les manifestations organisées par l'OTRC :

- Expos d'été : 3 juin - 14 septembre 2016
- Randos bucoliques : mardis 19 et 26 juillet, 2 et 9 août 2016
- Foire «Ronchamp a la Patate» : dimanche 2 octobre 2016



Randonnée du 11 août 2015 à Clairegoutte et Frédéric-Fontaine

# SERVICES À LA POPULATION

Dès sa création, la Communauté de Communes a mené une réflexion sur la prise en compte de la jeunesse sur son territoire. La **prise de compétence jeunesse**, par la Communauté de Communes avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales par les différents Contrats Enfance Jeunesse, se traduit par la gestion des différents centres péri et extra scolaires qu'ils fonctionnent en régie ou en délégation, du Relais d'Assistantes Maternelles, du Secteur Jeunes.

La Communauté de Communes accueille également chaque année des chantiers internationaux .

Chacune de ces structures a beaucoup évolué depuis cette prise de compétence en 2007. Nous vous proposons un bref parcours de cette évolution.

## LE SECTEUR JEUNES

Le secteur Jeunes a été **mis en place dès 2007** avec une animatrice et l'aide de la CAF mais sans locaux dédiés. L'animatrice ne pouvait donc qu'organiser des sorties ou des séjours avec l'aide ponctuelle d'accompagnateurs.



**En février 2012** : la commune de Champagny met à disposition des locaux pour accueillir la Mission Locale, le Point Information Jeunesse et le Secteur Jeunes. Cet espace deviendra le Relais Services Publics en partenariat avec Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la MSA, équipé d'une borne visio service et appelé aujourd'hui la **Maison des Services au Public**. Trois animatrices développent ces services avec le personnel de la Mission Locale et plus particulièrement le **Secteur Jeunes**. Les jeunes de 11 à 18 ans de la CCRC peuvent s'inscrire au Secteur Jeunes où des activités sont proposées les mercredis et pendant les vacances. Ces activités sont très variées, elles visent l'autonomie, l'ouverture, la découverte du territoire et de pratiques sportives, la citoyenneté, la tolérance, la création, le lien intergénérationnel.

Depuis 2012, les jeunes ont répondu à plusieurs appels à projets de la CAF ou du **Réseau Information Jeunesse** leur permettant d'avoir accès à de nouvelles activités : camp itinérant sur le territoire de la CCRC, atelier djembé, réalisation d'un clip vidéo sur le Secteur Jeunes, participation à une rencontre internationale d'étudiants de l'université de



Constance autour des pratiques sportives sur notre territoire. Dans le cadre de l'**appel à projets de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt**, les animatrices ont travaillé autour du « bien manger » par le biais de visites de producteurs locaux, intervention d'une diététicienne, atelier cuisine... Les jeunes sont aujourd'hui 55 à fréquenter le Secteur Jeunes.

Ils réalisent également des créations vendues au marché de Noël de Plancher-les-Mines. Ils participent parfois à la Semaine Bleue (semaine permettant la création de lien entre les générations) en intervenant à la maison de retraite de Ronchamp. Des séjours sont organisés sous forme de mini camps en hiver et en été. C'est souvent l'occasion de découvrir des pratiques sportives comme la randonnée pédestre, équestre, VTT, raquette, ski, escalade, foot-bulles, planche à voile, ...

Tous les ans, une vingtaine de jeunes est formée à la Prévention et Sécurité Civile niveau 1, une session étant organisée à chaque période de petites vacances.

L'été c'est aussi pour eux l'occasion de participer à des **chantiers jeunes** avec le centre social de Lure ou les **chantiers internationaux** organisés par le Centre de Beaumotte et la CCRC ou encore de prêter main forte à l'organisation de manifestations locales (festivals, randonnée cyclo Trans Vosges Saônoises).

Les **animatrices au nombre de 3** aujourd'hui n'hésitent pas à partager avec les centres périscolaires leur savoir-faire.

Certains jeunes ayant dépassé l'âge pour fréquenter la structure se sont organisés en association nommée « **Graines de Jeunes** ». Cette toute jeune association a organisé un festival de musique Reggae à Frahier le 20 février dernier. Elle participera avec le Secteur Jeunes à l'organisation de la Foire d'Antan en septembre.



Secteur Jeunes CCRC et Graines de jeunes



<http://secteurjeunes70.canalblog.com/>

# SERVICES À LA POPULATION

## LES CHANTIERS INTERNATIONAUX

Inscrits dans les statuts de la CCRC depuis sa création, l'accueil et l'organisation de chantiers de jeunes volontaires internationaux répondent à une volonté politique de la Communauté de Communes. Avec l'appui de l'association du Centre de Beaumotte, **depuis dix ans des jeunes du monde entier hébergés par les communes viennent pendant 3 semaines participer à un chantier** pour les communes qui les accueillent. Les habitants impliqués dans cet accueil les reçoivent pour des repas, leur permettent de prendre des douches, laver leur linge et les accompagner au cours des visites de notre territoire. Les jeunes aussi invitent la population à un repas international.

**En 2006 et 2007**, la Commune de Clairegoutte a accueilli les premiers chantiers. Des travaux dans et sur le mur d'enceinte du cimetière ont été réalisés.

**2008 et 2009** : à Frahier-et-Chatebier, une fontaine et un pavage ont été restaurés.

**En 2010 et 2011**, à Ronchamp, le chemin de croix a été remis en état et des vestiges près du puits Sainte Marie, consolidés.

**En 2012** à Clairegoutte : intervention des jeunes au Moulins de l'Ours.

**2014** à Ronchamp, pavage d'une partie du canal de la Filature.

**En 2015**, à Frédéric-Fontaine : pavage des fontaines.

**L'année 2016** verra deux chantiers se réaliser : un avec des adolescents à Champagny, l'autre à Belverne.



Chantier de Jeunes 2015

## LES LOCAUX DE RÉPÉTITIONS GILLES DIRAND

En octobre 2015, sur le site de la Filature en cours de réhabilitation, deux studios de répétition de musiques actuelles, dont un entièrement équipé, à la disposition des jeunes musiciens, ont été inaugurés.

## MÉDIATHÈQUES

La Communauté de Communes a dans ses compétences la mise en réseau des médiathèques. Début janvier 2016, cela s'est concrétisé par l'installation d'un logiciel identique dans chaque bibliothèque. Cela permettra au lecteur de savoir si le livre qu'il recherche est disponible dans une des bibliothèques de la CCRC. **L'inscription dans une bibliothèque ouvre les droits d'accès à toutes les bibliothèques du territoire intercommunal.** Un règlement et un guide du lecteur ont été établis. La cotisation est fixée à 5€ par personne. L'inscription est gratuite jusqu'à 18 ans ainsi que pour les chômeurs, les allocataires RSA et les handicapés.



Le personnel salarié des médiathèques a intégré au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 l'effectif de la CCRC.

Actuellement une réflexion est menée pour diversifier l'accueil de la petite enfance, créer une cuisine centrale afin de réduire les distances de livraisons et se rapprocher des producteurs locaux, réunir des professionnels de santé dans une maison médicale, créer de nouveaux logements seniors.

Toutes ces actions témoignent de la volonté des élus d'agir au plus près des besoins de la population et de la jeunesse, de favoriser les liens entre les communes et les générations, de développer la citoyenneté afin de dynamiser et rendre toujours plus attractif notre territoire.

# SERVICES À LA POPULATION

## LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM est situé à Champagny dans le bâtiment dédié à l'ADMR. Il accueille les parents et assistantes maternelles pour les questions et renseignements administratifs **les lundis et jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.**



Des activités réunissant enfants et assistantes maternelles ont lieu tous les vendredis matins de 9h à 11h. Les locaux de Champagny devenus trop exigus seront transférés au centre à côté de la mairie dans les mois à venir. Depuis 2013, une **antenne du RAM s'est ouverte à Ronchamp** et tous les mardis un accueil est proposé sur le même schéma qu'à Champagny, de 13h30 à 17h30. La CCRC a pour projet l'ouverture d'une Antenne du RAM au Mont de Plancher-Bas.

## LE PÉRI ET EXTRA SCOLAIRE

Les **centres de loisirs et d'accueil sans hébergement** de Plancher-Bas, Plancher-les-Mines et Errevet (commune qui a intégré la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2014) sont gérés en régie et ceux de Champagny, Clairegoutte, Frahier, Ronchamp fonctionnent en délégation de services publics et sont gérés par l'ADMR pour Champagny et par les Francas pour les autres. Depuis 2014, tous les centres sont ouverts les mercredis matins et les enfants de Plancher-les-Mines peuvent bénéficier des repas et des activités proposées à Plancher-Bas les mercredis après-midis. Tous les enfants de la CCRC peuvent être inscrits dans n'importe quel centre de la CCRC.



### Tarifs et horaires :

Les tarifs appliqués au quotient familial depuis 2012 ainsi que les horaires et coordonnées des différents centres sont sur le site de la CCRC : [www.cccrc70.fr](http://www.cccrc70.fr). Les enfants extérieurs à notre Communauté de Communes peuvent également être accueillis à un tarif unique supérieur.

Depuis la rentrée 2015/2016, le personnel communal mis à disposition de l'accueil périscolaire a intégré la Communauté de Communes.

Pendant les petites vacances, seuls les centres de Frahier, Champagny et Ronchamp fonctionnent. Au cours des vacances d'été, les enfants sont pris en charge à Plancher-Bas et à Champagny en juillet et seulement à Champagny la dernière semaine d'août.



Les directrices de chaque centre sont réunies régulièrement et travaillent ensemble sur différents projets. Cette année le centre de Plancher-Bas a répondu à un appel à projets lancé par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges intitulé « **Sport et nature à Partager** ». Plusieurs mercredis seront consacrés à ce thème et au printemps une journée restitution réunira les enfants de Plancher-Bas et de Champagny. Des activités rassemblent les différents centres les mercredis dont une annuelle qui les réunit tous. Depuis la rentrée, la CCRC a changé de prestataire pour les repas (sauf pour le centre de Champagny qui dépend de l'ADMR pour les repas). C'est désormais le Château d'Uzel avec sa cuisine de Villersexel qui fournit les repas avec de plus en plus d'ingrédients issus de l'agriculture biologique. Les goûters provenant de producteurs locaux sont servis une semaine par mois et des sirops, confitures et miel venant de ces mêmes producteurs sont servis tout au long de l'année.

La fréquentation des centres reste stable à Clairegoutte, Plancher-les-Mines et Ronchamp mais elle progresse régulièrement à Champagny, Errevet, Frahier et Plancher-Bas.

# ENVIRONNEMENT

## NOS DÉCHETS

Tous les foyers de la CCRC ont reçu en début d'année un **badge d'accès aux déchetteries du SYTEVOM** (syndicat qui gère les déchetteries de Haute-Saône) limitrophes de notre communauté. Cette décision a été prise afin d'améliorer le service des usagers après l'ajournement de la construction de la déchetterie de Champagny et le redéploiement des déchetteries mobiles dans les communautés de communes adhérentes au SICTOM.



Le coût des accès est entièrement pris en charge par le SICTOM. Nous recommandons de privilégier ces déchetteries plutôt que celle du Theurey à Champagny dont le traitement des déchets est limité et reste entièrement à la charge de notre Communauté de Communes.

**En 2016, les factures n'augmenteront pas.** Suite à la hausse importante de l'année dernière, la priorité du SICTOM, tout au long de 2015, a été de dénicher les économies et de lutter contre le vol et les irrégularités.

### Les actions les plus significatives ont été :

- La reprise en régie de la gestion des bacs à ordures ménagères et de la redevance incitative (dénonciation du contrat Plastic Omnium)
- Action menée contre les bacs en liste noire (impayés)
- L'augmentation des tonnages alu, aciers et batteries de voiture
- Renégociation des contrats de rachat des matériaux
- Sécurisation des matières à valeur marchande en déchetterie
- Facturation des professionnels
- Suppression des passe-droits
- Actions en matière de prévention des déchets afin de diminuer les coûts de traitement
- Surveillance accrue des contrats de prestations

Ce bon équilibre financier reste malgré tout fragile parce qu'il dépend toujours de la dette du SERTRID. Celle-ci va augmenter régulièrement jusqu'en 2036, bien qu'elle ait été ardemment renégociée par les élus en place.

Il est à noter que nos efforts de tri ont été encore payants cette année puisque sans eux, **notre facture aurait été supérieure de 30,68%** à comparer aux 28,78% de l'année dernière.

**Notre facture est l'affaire de tous**, continuons à améliorer la qualité de notre tri en respectant les consignes et la propreté des points d'apports volontaires.

### Happy, la mascotte du SICTOM

Albert Einstein a dit un jour : «Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre».

Symbole de la qualité de notre environnement, l'abeille est un symbole fort et le SICTOM de la Zone Sous Vosgienne a souhaité mettre en avant le fait que nos gestes éco-citoyens, tels que le tri des déchets, permettent de limiter notre impact sur la nature.

On vit mieux avec moins de déchets : c'est le message qu'elle nous fait passer, alors continuons nos efforts !



# RAHIN ET CHÉRIMONT : TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

## ACTIONS, ANIMATIONS ET NOUVELLES MESURES

2015 a vu la récompense de notre engagement dans le domaine environnemental :

- **Lauréat TEPCV** (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) au niveau national
- **Lauréat TEPOS** (Territoire à Energie Positive) au niveau régional



Deux enveloppes financières de 500 000€ ont d'ores et déjà été attribuées (partagées avec le Pays des Vosges Saônoises) et les conventions signées avec les porteurs de projet en présence de Mme Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie :

- Projet de cuisine centrale (CCRC),
- Rénovation énergétique Mairie (Clairegoutte),
- Et à signer : rénovation énergétique école (Plancher-Bas).

Il est à noter que l'enveloppe financière peut aller jusqu'à 2 millions d'euros et que des projets sont en préparation sur les différentes communes.



Tout va très vite avec la Ministre de l'Écologie et ses méthodes sont d'une redoutable efficacité : réunion entre les porteurs de projet, les personnes de l'État en charge de les instruire plusieurs fois dans l'année et elle arbitre en direct les divergences.

Nous, élus des territoires avons une position de choix, un accès direct au Ministère et à la Ministre. Celle-ci n'a d'ailleurs cessé d'encourager « Ses Territoires » (TEPCV) à être innovants, audacieux et à déposer des projets.

Il faut dire que le **degré d'urgence est maximal**. 2015 vient de détrôner 2014 sur le podium des années les plus chaudes et l'hiver doux que nous vivons n'est pas là pour nous indiquer un changement de tendance. Alertés, nous l'avons été aussi par des révélations de pratiques frauduleuses sur les tests pollution de certains véhicules et sur la pertinence de ces tests (émission de CO<sub>2</sub> multipliée par 4 en trajet réel) ceci alors que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) publie les conséquences inquiétantes de la pollution de l'air sur la santé publique.

## LA COP21, LE BILAN

C'est donc dans ce contexte que la France, Paris, a accueilli la 21<sup>ème</sup> conférence sur le Climat, à laquelle la CCRC a fait écho sur son territoire par l'organisation de 5 rencontres au sein de ses communes. Les élus de notre territoire ont été invités à partager l'espace d'une journée, ce climat de négociation au sommet. Cette COP21 fut un succès et l'émotion de Laurent FABIUS, son président, lors de sa clôture en disait long sur les efforts consentis et les négociations menées.



À Paris, c'est la planète entière qui s'est mise d'accord, un « coup de sifflet » a été donné et une nouvelle ligne de départ a été matérialisée, **un acte politique historique**.

### Que faut-il en retenir?

- **Une affirmation** : c'est nous qui changeons le climat, c'est nous qui allons devoir changer. Tout est à faire, y compris par chacun de nous.
- **Un objectif : 1,5°C**. Alors que nous sommes sur une trajectoire à 3°C, cela apparaît rassurant mais que doit-on faire pour cela : tout d'abord, passer de 1,5°C à 2°C de réchauffement impliquera que 10% de la population mondiale sera en difficulté (déplacement des sinistrés, violence,...) et tenir cet objectif de 1,5°C signifie que dans 9 ans nous ne devons plus émettre de carbone (donc se débarrasser des énergies carbonées : pétrole, gaz, charbon). Mesurons l'ampleur de la tâche et les enjeux en cause.
- **Un accord** qui entre en application à partir de 2020, soit 4 ans sans action, alors que chaque année est importante au stade où nous sommes.

# RAHIN ET CHÉRIMONT : TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Dans cette problématique, en 2016, la CCRC renforce ses actions.

## Réduction des consommations :

- **Sur l'éclairage public** : renouvellement des parcs lumineux avec une priorité sur les lampes mercure et une diminution des consommations d'un facteur 3 minimum (demandé pour TEPCV). Belverne, Frédéric-Fontaine, Clairegoutte et Échavanne ont terminé leur opération et sont équipées en LED (facteur 8 atteint pour 1 village). Errevet, Frahier-et-Chatebier, Plancher-Bas et Plancher-les-Mines sont en cours de changement. Ronchamp et Champagny ont lancé leur programme.

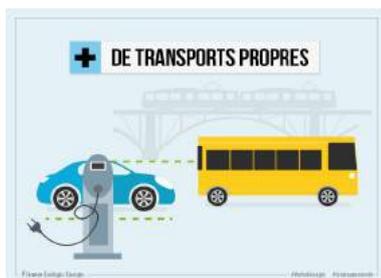
- **Sur les bâtiments communaux** : projets de rénovation énergétique sur Clairegoutte et Plancher-Bas.

- **Chez les habitants** : 2000 ampoules LED (consommation divisée par 10) seront gracieusement distribuées (par 2) aux ménages modestes sur toutes les communes de la CCRC et ceci grâce à notre assiduité aux rencontres au Ministère. **Distribution en mars 2016.**



La COP21 sur notre territoire

**Mobilité douce** : Toutes les communes recevront prochainement un **véhicule utilitaire électrique** gratuitement et pour une année entière, avec suivi, conseil et entretien. Cette opération est menée grâce à la société ALEL, partenaire actif dans cette mobilisation pour le climat.



La CCRC et Clairegoutte sont déjà équipées depuis plusieurs années et testeront des **Vélos à assistance électrique (VAE)**. Un plan de mobilité sera dressé à l'échelle intercommunale en travaillant l'inter-modalité.



La COP21 sur notre territoire

**Économie circulaire** : La **cuisine centrale** devrait voir le jour en 2016, sur le site de la Filature, et sera renforcée par la démarche « **EcOOparc** » qui vise à structurer une filière alimentaire locale allant de la production à la distribution en incluant la transformation, la mise en valeur, la promotion, l'accessibilité des savoirs-faire et des produits locaux. Une démarche qui peut aussi être un levier pour la valorisation des déchets organiques.

**Production d'Énergie Renouvelable** : Les chaufferies bois en font partie et leur implantation (Ronchamp, Frahier, Plancher-Bas, déjà équipées) sera renforcée (CCRC, Champagny, Ronchamp, Clairegoutte, en projet).

**Biodiversité** : Mise en place du programme « **Zéro-Phyto** » en partenariat avec les communes membres afin de préparer l'interdiction de l'emploi de pesticides à partir de 2017 sur le domaine public et suivront les particuliers.

Mais aussi, des **avantages pour les entreprises des territoires lauréats TEPCV**.

Les PME peuvent bénéficier de **prêts préférentiels** pour des projets sur les axes suivants : sobriété et efficacité énergétique (rénovation bâtiments, énergie, nouveau process, ...), mobilité, gestion de l'eau.

Date de fin de dépôt des dossiers : **31/12/2016**.  
Envoi des conditions sur demande auprès de la CCRC : [www.ccrc70.fr](http://www.ccrc70.fr), rubrique Contact.

# HAUTE-SAÔNE NUMÉRIQUE

## LA MONTÉE EN HAUT DÉBIT DANS LA CCRC

La première phase de Montée en Débit (pour un minimum de 8 Mbits garanti), programmée par Haute-Saône Numérique (HSN), se terminera fin 2017 pour l'ensemble de la Haute-Saône.

Pour notre Communauté de Communes, voici un résumé des sous-répartiteurs qui seront fibrés, le nombre de lignes concernées et la date prévisionnelle d'ouverture commerciale. La montée en débit sera constatée par les abonnés 14 jours après cette date. Ce délai est celui accordé aux différents opérateurs pour vous informer des différentes modalités.

Commune	Nombre de lignes	Date prévisionnelle d'ouverture commerciale
Champagney, passage à niveau	169	Semaine 10
Champagney, Mairie	625	Semaine 14
Frahier-et-Chatebier	398	Semaine 14
Clairegoutte	284	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2016
Champagney Pont SNCF	166	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2016
Champagney Le Ban	117	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2016



Pour Champagney Pont SNCF et Champagney Le Ban, des travaux électriques sont encore à finaliser.

Pour Clairegoutte, il reste quelques travaux de génie civil entre les infrastructures de HSN et celle d'Orange.

Enfin une partie des habitants de la CCRC va voir la vie en Haut Débit, marquant ainsi une conclusion du travail de vos élus pour cette première phase.

### Et ensuite ?

Aujourd'hui l'étude pour le développement de la deuxième phase, en Haute-Saône, s'oriente avec une ambition plus forte vers le FTTH (fibre jusqu'au domicile), selon les recommandations du gouvernement.



Ce projet « phase 2 » s'étalera en Haute-Saône jusqu'à 2021 avec, comme objectif final :

- Montée en débit ➡ 232 sites pour un total de 40 100 lignes
- FTTH ➡ 46 600 prises
- Technologies diverses ➡ 5 200 lignes

Directeur de la publication : René GROSJEAN, Président de la CCRC

Crédit photos : Communauté de Communes Rahin et Chérimont, Office de Tourisme Rahin et Chérimont, Daniel NOWAK - Parc naturel régional des Ballons des Vosges, François BRESSON, Pays des Vosges Saônoises, Artesia

Impression : Concept Impression, F-70200 LURE

Distribution : Communes et CCRC

Nombre d'exemplaires : 6500

ISSN : 1956-2993 //////////////// Dépôt légal : Février 2016